

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 16 octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 9 octobre 2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2025-061 Contrat SEOLIS offre IRIS

Monsieur le Maire présente l'offre IRIS de SEOLIS.

Il s'agit d'une offre de maintenance de niveau 3, d'un coût de 200€ ht/an sur 4 années et 1864,83€ ht.

Le devis qui concerne tous les tableaux électriques de l'éclairage public s'élève à la somme de 49322,31€ ht.

L'objectif est de valider cette offre proposée par SEOLIS de mise à niveau sécuritaire du parc d'électricité public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'offre IRIS de SEOLIS
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite offre ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 16 octobre 2025

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

